



CFPPA du Gers

FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

BP Responsable d'Exploitation Agricole Viticulture-œnologie

FORMATION CONTINUE

Relation Emploi/Formation

Le Responsable d'Exploitation Agricole en Viticulture-œnologie assure et mobilise les compétences :

- Le pilotage du système d'exploitation
- La gestion économique et administrative et commerciale des produits
- L'organisation du travail
- L'intégration dans des réseaux professionnels et territoriaux

Contenu de la formation

Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'exercice du métier de chef d'exploitation.

- Environnement économique et social : Sciences économiques, sociales et juridiques ; Droit et filière ; L'entreprise vitivinicole
- Traitement des données et informatique : Mathématiques appliquées, statistiques ; Informatique ;
- Techniques d'expression : Communication ; Animation, documentation
- Enseignements scientifiques et techniques : Processus viticole ; Système vitivinicole et territoire ; Processus d'élaboration et conservation des vins ; Qualité, sécurité, environnement
- UCARES : Modules d'accompagnement

Obtention du diplôme

Diplôme décliné en Unités Capitalisables (UC), l'obtention s'effectue après avoir validé l'ensemble des UC.

Débouchés

Le responsable d'exploitation peut exercer ses fonctions en tant que :

- Indépendant : Chef d'exploitation
- Salarié participant à l'itinéraire technique de production de raisin et de sa transformation

Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle
Contact : M. Lionel CORTESE
lionel.cortese@educagri.fr

Conditions d'accès

- Prérequis : Validation du projet professionnel à travers une expérience ou une immersion dans le métier
- Dossier d'inscription à retirer auprès du **secrétariat du CFPPA du Gers**

Durée & période

Les parcours sont adaptés selon le niveau d'études du stagiaire.
1200 heures en centre de formation et en milieu professionnel
Des dispenses pour les modules du tronc commun sont possibles.
Le parcours de formation peut être réalisé en FOAD
Stage en entreprise : 280 à 315h

Financement / Rémunération

Contactez le CFPPA du Gers, votre mission locale, votre conseiller Pôle Emploi, votre employeur ou le FONGECIF de votre région pour étudier les différentes possibilités : Accès individuel ; Congé individuel de Formation (CIF) ; Droit Individuel à la formation (DIF)/ CPF ; Contrat de sécurisation professionnelle ; Financements individuels

CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE
Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

